

Ça promet !

Eugène Perron

C'est donc lui, le « ti-boutte » qui venait du « boutte de la province » qui remportait la coupe au grand aburissement de la foule, sous le regard de fierté de ses parents.

page 19



MUNICIPAL

Prochaine séance du conseil **1^{er} février 2016**

La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393 Palmarolle

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance.

Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

Sommaire

Chronique de Jépi	4
Chronique Santé	8
Chronique pêche	18
Communautaire	6 à 15
Grénier aux souvenirs	15
Éducation	3
Environnement	16-17
Finances	20
Histoire	5
Loisirs	18
Municipal	2-3-9 à 12
Santé	8
Sports	19

JOURNAL **LE PONT**
DU PALMAROLLE

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon

Rédacteur en chef: *André Chrétien*

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 650 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$
1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois (avant 13 h)

UN MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un suivi au sujet de la réfection des rangs 8 et 9 ouest

À l'automne 2015, la firme d'ingénieurs Stantec a été mandatée pour la réalisation d'une étude sur la réfection des rangs 8 et 9 ouest. Les résultats de cette étude n'ont surpris personne. À certains endroits, le pavage a presque entièrement disparu et à d'autres, c'est la couche de matériaux granulaires qui est très mince. Nous pouvons ajouter à cela, l'orniérage important (déformation permanente longitudinale de la chaussée caractérisée par un tassement de

celle-ci qui se crée sous le passage répété des roues) et les fossés qui ne font plus le travail.

Malgré les imperfections du chemin, la reconstruction complète n'est pas considérée étant donné les coûts que cela représente. Plusieurs étapes seront à franchir avant de retrouver une belle route et le scénario qui retient l'attention des décideurs de la Municipalité, de par sa durabilité, se chiffre à près de 1,8 million de dollars.

La Municipalité procédera donc par étape, c'est-à-dire, qu'elle effectuera du reprofilage de fossés à l'été 2016 et elle sera à l'affût des programmes de subventions

du ministère des Transports du Québec. Considérant les coûts élevés de la réfection du chemin, aucune échéance n'a été fixée pour le moment, tant que nous n'aurons aucune certitude d'obtenir une subvention. Cependant, la Municipalité à l'intention d'aller de l'avant avec l'amélioration de ce chemin.

Pour terminer, voici une citation de circonstance (inspirée par Lao Tseu) d'un certain Jépi : « Une marche de 1000 km commence toujours par un premier pas ».

Bonne année 2016 à vous tous!

Annie Duquette
Directrice générale

NOUVEAUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 novembre 2015, la Municipalité a mis en place deux nouveaux programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit d'un Programme subventionnant l'achat de couches lavables pour bébé ainsi que d'un Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit.

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la Municipalité et nous pourrions vous remettre une copie du formulaire de demande incluant toutes ces conditions.

Dans l'un ou l'autre des cas, à partir de maintenant, si vous pensez être éligible à l'un ou l'autre de ces programmes, conservez toutes vos factures d'achat, vous en aurez besoin.

COMPTE DE TAXES 2016

Prenez note que les comptes de taxes pour l'année 2016 seront envoyés au début mars.

NOTE IMPORTANTE

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 novembre 2014, le Règlement n° 284 a été adopté. Ce règlement modifie le paiement des taxes foncières municipales ainsi que les tarifications spéciales pour les services municipaux, qui sera désormais ef-

fectué en quatre (4) versements au lieu de trois (3). Cette modification au règlement a été adoptée afin de faciliter le paiement des taxes avec la répartition des versements moins élevés.

Le premier versement doit être effectué le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement, au soixantième (60^e) jour après le premier versement, le troisième versement, au soixantième (60^e) jour après le deuxième versement et le quatrième versement et dernier versement, au soixantième (60^e) jour après le troisième versement.

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité est à la recherche d'une personne pouvant effectuer l'entretien ménager des salles de son Centre municipal. Il s'agit d'un emploi à temps partiel qui consiste principalement à l'entretien ménager des salles avant et après location.

La personne responsable devra s'occuper de préparer et organiser les salles avant et après les journées ou les soirées de location (souvent les fins de semaines et les journées fériées comme Noël et le Jour de l'An, etc.), et veiller à l'utilisation adéquate des lieux.

La personne devra faire l'entretien de certains équipements et gèrera le bâtiment dans le but d'éviter les dépenses énergétiques inutiles. La personne devra être disponible sur appel (les locations de salles sont très variables). Le salaire sera à discuter. La date prévue du début de l'emploi est en janvier 2016.

Si le poste vous intéresse, veuillez laisser vos coordonnées au bureau de la municipalité au 499, Route 393 à Palmarolle, par courriel à l'adresse palmarolle@mrcao.qc.ca ou encore par téléphone au 819 787-2303 au poste 21.

RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Les employés municipaux ont encore constaté dernièrement que certains citoyens ne respectent pas le Règlement municipal n° 188, stipulant que :

Article 2 :

« Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit. »

Article 3 :

« Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, avenues, rangs ou ruelles de la municipalité. »

Le ministère des Transports précise aussi que : « Les résidents ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement. Cette pratique est totalement interdite en vertu du Code de la sécurité routière. Ces interdictions sont inscrites dans le Code de la sécurité routière aux articles 498 et 507. »

Tel que stipulé dans le Règlement n° 188, à l'article 7, des amendes sont prévues pour les contrevenants. L'inspecteur municipal sera très strict à ce sujet au cours des prochains mois. Pensez-y!

Février 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 13 h Baseball poche 20 h Séance du conseil	2 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive Badminton 19 h 30	3 13 h Curling et Palet 15 h Messe au Foyer	4 13 h à 16 h Comptoir familial Badminton 19 h 30	5 13 h MFC (Ste-Germaine)	6 13 h à 16 h Comptoir familial
7 11 h Messe	8 13 h Baseball poche	9 Badminton Tournoi baseball Palmarolle 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	10 13 h Curling et Palet 19 h 30 Réunion Fermières	11 13 h à 16 h Comptoir familial Badminton 19 h 30	12	13 13 h à 16 h Comptoir familial
14 11 h Messe	15 13 h Baseball poche	16 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive Badminton 19 h 30	17 13 h Curling et Palet	18 13 h à 16 h Comptoir familial 13 h Tombée journal Badminton 19 h 30	19	20 9 h à 17 h Montée Ados (Salle CC La Sarre) 13 h à 16 h Comptoir familial
21 11 h Messe	22 13 h Baseball poche	23 Badminton Tournoi baseball Club 50 Plus 13 h à 16 h Comptoir familial 18 h 45 Viactive	24 13 h Curling et Palet	25 13 h à 16 h Comptoir familial Badminton 19 h 30	26	27 13 h à 16 h Comptoir familial
28 11 h Messe	29 13 h Baseball poche					

Tournoi Bantam 4 au 7 février



CHRONIQUE *de Jépi*



Sale temps pour l'Humanité

L'Humanité n'a jamais connu autant de guerres contre elle-même. 2015 s'est éteinte comme elle avait commencée, en comptant ses morts. Et 2016 n'annonce rien de bon.

«**Nous sommes en guerre**» a scandé le président français après les attentats de décembre dernier. Depuis deux ans, l'État islamique se targue de vouloir éliminer l'Occident en frappant à l'aveugle. Et aux USA, un épouvantail au toupet en râteau à feuilles du nom de Donald Trump en remet. Gesticulant devant les caméras, il hurle, s'il est élu président en novembre, qu'il foutra dehors tous les Arabes et les Mexicains (il y en a plusieurs millions) et qu'il bouclera d'une clôture sa frontière avec le Mexique... et le Canada. Au fait, on leur fait tant peur tant que ça, les Amerloques?

Des millions de morts

Comment en sommes-nous rendus là? Il y a eu, de 1945 à aujourd'hui, plus de morts victimes de guerres de toutes sortes que lors des deux grands conflits mondiaux du 20^e siècle qui ont envoyé outre-tombe plus de 80 millions d'humains. Seulement en Syrie, plus de 250 000 en cinq ans, la grande majorité étant des civils, femmes et enfants. Et que dire des USA qui se butent entre eux : plus de 30 000 morts en 2015.

En ce début de 2016, toute l'Europe est déchirée par l'afflux de millions de migrants qui fuient les guerres qui sévissent dans leur pays respectif. Les accueillir ou les refouler?

Deux blocs s'affrontent, étincelles de conflits internes, voire de guerre civile. Au Canada, nos débats sémantiques sur quelques milliers de réfugiés en apparaissent insignifiants. Et la Russie qui vient de chasser ses grosses bottes et qui vient, à son tour, fourrer son nez dans les conflits régionaux. Au grand dam de l'Occident. Luttés de pouvoir et d'influence.

L'économie chancèle

Parallèlement à tous ces bouleversements politiques, l'économie mondiale titube. La Chine a de l'eau dans le gaz. Par conséquent, tous nos moteurs rotent. Le baril de pétrole frôle les fonds marins, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour nous. S'ensuit la chute de notre huard et le Canada s'appauvrit. À la fin, les transferts de millions aux provinces vont en souffrir au moment où leurs besoins explosent. Pis la météo qui s'en mêle... Ouais, sale temps!

Et chez nous?

Et nous, dans notre petit monde, on n'y échappe pas. On a tous nos petites guéguerres, nos affrontements. Les provies contre les proavortements, l'État nourricier par apposition à l'austérité, des printemps érables qui tardent à couler, mon steak est plus petit que le tien et gna, gna, gna.

Le papi que je suis, sans vouloir être pessimiste, est un peu inquiet pour ses petits-enfants dont l'avenir s'annonce d'un rose plutôt pâle, même s'il ne sera malheureusement plus là pour le constater. Si cela s'avère, ils ne seront pas les premiers à traverser des crises.

Mais seront-ils bien outillés?

Je vais vous décevoir un peu, chers lecteurs, je n'ai pas de solutions à tout ça. Je ne fais que constater. Résigné peut-être? Je tourne le dos à la tempête, je rentre la tête et je courbe l'échine. Ouais! sale temps pour l'Humanité...



Capsule clin d'oeil

Nous vivons un temps où le passé rétrécit jusqu'à s'occulter de nos mémoires, que nous sommes obnubilés par le présent et que l'avenir nous importe de moins en moins. De ce fait, nous oublions que les leçons pour un avenir meilleur sont inscrites dans le passé. Voilà pourquoi l'Histoire bégaie.

Un brin d'histoire

Le téléphone

André Chrétien



J'ai conservé, comme pièce de collection, un téléphone datant de 1930, cette grosse boîte de bois avec un cornet à l'avant pour parler et un autre mobile dans le côté pour l'écoute. Selon mes calculs, on pourrait empiler à l'intérieur plus de cent téléphones intelligents comme les nôtres.

En 1935, au magasin général, la propriétaire faisait l'installation de l'un des premiers téléphones à Palmarolle.

Écoutons l'un de ses fils raconter ce fait d'histoire. (Tiré des mémoires de M. Noël Vachon).

1936, maman fait installer le téléphone.

Installé dans son magasin, il était le premier dans le rang. Boîte de bois rectangulaire fixée au mur à la verticale, il était muni d'un cornet renversé fixé au centre dans lequel il fallait parler très fort et la bouche collée encore. Le récepteur était un cône semblable accroché sur le côté et indépendant. Nous étions sur la même ligne que les quelques usagers du village. Chaque abonné avait son nombre personnel de coups. Exemple : nous, c'était un grand et trois petits. Pour signaler, nous avions une manivelle sur le côté droit. La tourner plus longtemps faisait un grand coup, le contraire faisait un petit.

L'inconvénient avec ces téléphones primitifs, à ligne unique, était que les gens avaient tendance à « écouter sur la ligne ». En plus, si nous avions une urgence, elle était fré-

quemment occupée; il était courant de demander : « Pourriez-vous libérer la ligne s.v.p. » Tout de même, c'était très commode. Une nouvelle ère prenait naissance, celle des communications.

Nouvelle technologie, il était étonnant de voir le nombre de gens qui craignaient tellement cette boîte à parler qu'ils nous demandaient de faire l'appel pour eux. De même, ceux qui avaient le courage d'essayer étaient souvent pris d'un tel trac et tremblaient tellement qu'ils en échappaient parfois l'écouteur, leur visage devenant gris-vert. C'était bizarre de voir de gros hommes forts et braves, même batailleurs à l'occasion, paniquer devant cette petite boîte tout à fait inoffensive, mais tellement mystérieuse.

Je me rappelle encore que plus tard au village, alors qu'Adrien Nicol, « le taxi », avait fait installer le premier téléphone à numéros avec roulette, comment les gens étaient impressionnés de voir un habitué composer les dix chiffres sans broncher, comme si de rien n'était. Ils en reparlaient avec beaucoup d'admiration.



PREMIER MAGASIN

Le premier magasin à Palmarolle fut ouvert en 1920 par Héras Richard. C'était un camp en bois rond situé sur le lot 33 du rang V11 et desservait surtout les employés de sa scierie.

Il opéra pendant 25 ans.



PROCHAINE RENCONTRE MFC
À Sainte-Germaine-Boulé

Endroit : Édifice municipal, 199 rue Roy
Salle multiservices (en haut)

Date : le vendredi 5 février, à 13 h

Thème : **MA VIE ET SES RÉALITÉS**

But : Réaliser que je suis importante par rapport aux services que je rends et en raison de ma valeur personnelle.
Courtoisie, amitié, bonté, cordialité et jovialité, ces petits gestes très appréciés en font la différence.

VENEZ EN DISCUTER AVEC NOUS
L'équipe locale MFC



M. Claude Aubin



Est décédé après une courte maladie, le 14 janvier 2016, M. Claude Aubin âgé de 72 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe, Doris Lebourdais, ainsi que ses deux filles, Line et Susie. Le Journal Le Pont offre à toute la famille ses sincères condoléances.

ERRATUM



Dans la dernière édition du Journal Le Pont à la page 8, dans l'article intitulé Les trois « P », au troisième paragraphe, on dit : « des poèmes... venant de sa grand-mère », il aurait fallu écrire de sa « **belle-mère** ». Cette dame était connue à Palmarolle comme Madame Mercier, épouse de M. Maurice Mercier, mère de Lina et de Pierre de Palmarolle. Elle s'appelait madame Claire Lajoie, elle aurait aujourd'hui 109 ans, elle est décédée le 23 janvier 2003, à l'âge respectable de 96 ans.

Madame Lajoie était « maîtresse d'école ». Excusez le terme ancien, mais moi je l'aime beaucoup ce mot. Quand on parle de « maître », c'est un titre noble, être maître en une discipline, c'est être détenteur d'une maîtrise. Pourquoi ne pourrait-on pas attribuer ce titre à une enseignante? N'est-elle pas maître dans sa matière? N'est-elle pas maître de son groupe d'élèves, de sa relation avec eux, de sa pédagogie, de l'art de transmettre ses connaissances et ses valeurs? Elle mérite donc le titre de « *maîtresse d'école* ».

J'ai moi-même connu madame Claire Lajoie. Laissez-moi vous dire qu'elle avait cette noblesse de la profession; femme cultivée, il n'est pas surprenant qu'elle ait laissé des écrits à ses descendants. Le texte ci-contre a paru dans le Journal Le Pont, petit feuillet mensuel, qui déjà existait en 1977.

Je profite de l'occasion pour vous dire que le texte intitulé Les trois « P », *Piano, Poésie, Passion* a été choisi pour être publié sur le site de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ).

André Chrétien

Texte de Mme Lajoie envoyé par Suzelle Perron

La courtépinte

Que cette couverture de lit est confortable et jolie
avec ses dizaines de morceaux formés de losanges et de carreaux qui se tiennent par la pointe.

Voilà une authentique courtépinte!

Elle nous tenait bien au chaud la nuit car il y en avait une sur chaque lit.

Nos grand-mères faisaient de la couture : tabliers, robes à volants garnies de piqûres. Du tissu à dix cents la verge, grassement payé... Toutes ces retailles, il fallait les utiliser.

Les mains de l'artisanne faisait naître des étoiles avec ces morceaux d'indienne et de toile. Avalanche de feuilles et de fleurs, rayures et petits pois de toutes les couleurs.

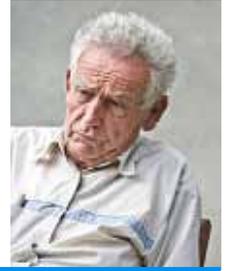
Ici, de jolis dessins très éclairés rappellent le jupon de tante Aglaé. Près d'un morceau de blanche ratine, le cache-corset de la belle Eglantine. Là, c'est un reste de la robe de Marie-Blanche qu'elle aimait porter le dimanche...

Et c'est l'histoire qui continue avec des souvenirs qui se perpétuent tout comme une vieille photo familiale trouvée dans une boîte de cartes postales.

Courtépinte, mon amie, il faut te respecter car tu es un livre ouvert sur le passé!



LES ALARMISTES



Vieux Grincheux

Je suis un vieux grincheux, tous mes lecteurs le savent, mais je ne suis pas seul, il existe un autre type de grincheux, je les appellerai : Les alarmistes.

Les compteurs intelligents

D'abord, je cite comme exemple ces gens responsables d'une contestation des compteurs intelligents installés dernièrement par Hydro-Québec. Un certain chercheur, pseudo-savant, a un jour déclaré que ces compteurs émettaient des radiations néfastes pour la santé, alors qu'aucune étude sérieuse ne vient infirmer ce fait. Pourquoi ces gens ne feraient-ils pas la promotion de ces nouveaux compteurs? Pourquoi ne nous renseignent-ils pas sur les nombreux avantages? Pourquoi ne nous disent-ils pas qu'ils peuvent nous faire économiser de l'électricité éventuellement? Qu'ils n'ont pas à être lus par un préposé susceptible de se tromper? Ces nouveaux compteurs, quand on en aura complété l'installation, permettront de moduler notre dépense de courant de façon à éviter les surcharges du réseau, etc.

Les « antivaccins »

Je citerais en deuxième lieu ces missionnaires « antivaccins ». Cent mille médecins à travers la planète disent que les vaccins sont d'une extraordinaire efficacité contre les épidémies, contre les maladies courantes et qu'ils ont maintes fois sauvé l'humanité d'endémies qui auraient pu tuer la moitié de la population du globe. Mais un jour, un médecin, à la suite d'une supposée recherche, dans une supposée université, supposément reconnue dans un état d'Afrique subsaharienne, a trouvé que les vaccins étaient dangereux pour la santé... Eh bien! Certaines gens croiront cet étranger et répandront ses dires plutôt que de porter foi aux millions de spécialistes qui ont fait la promotion des vaccins et aux milliards d'êtres qui ont été sauvés grâce à eux.

Le Mouvement des femmes chrétiennes

Mon troisième exemple, je l'ai tiré du dernier numéro du Journal Le Pont, dans la chronique du Mouvement des femmes chrétiennes. On y déclarait que les membres de ce mouvement avaient pris connaissance d'un exposé de yoga et de méditation. Entendons-nous bien, je ne conteste pas que l'excès de ces disciplines peut être néfaste. C'est une vérité de La Palice que l'excès d'une chose, peu importe le domaine, est dangereux. Le brocoli, c'est reconnu, c'est bon pour la santé, mais si quelqu'un en mangeait trois repas par jour, probablement qu'après un an de ce

régime, il se retrouverait avec un teint légèrement verdâtre...

Est-ce utile et nécessaire d'inviter les gens à prendre connaissance des dangers dans un colloque ou en visionnant un clip sur Internet? Pourquoi plutôt ne pas inviter ses membres et toutes les femmes à faire connaissance avec cette discipline qui apporte bien-être physique, psychologique et mental à toutes celles qui le pratiquent? J'ai moi-même œuvré pendant dix ans au Réseau Libre Savoir où l'on offrait des cours de yoga donnés par un professeur compétent et, laissez-moi vous dire la satisfaction des participants et des participantes qui, d'ailleurs, ne cessaient de répéter les bienfaits que leur avaient apportés leurs sessions de yoga. Plus de 75 p. cent s'y réinscrivaient année par année.

Je ne mets pas en doute la mission des Femmes chrétiennes, comme beaucoup d'autres mouvements, les membres de cette fraternité travaillent à l'épanouissement de leurs consœurs et de toutes les femmes en général. On se rencontre pour étudier des dossiers, pour conseiller et aider son prochain. Continuez dans cette même veine mesdames, vous avez toute notre admiration, mais faites la promotion de ce qui peut apporter le bien-être aux vôtres et ne vous limitez pas à en noter les méfaits en cas d'excès...

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est

La Sarre

(Québec) J9Z 1K9

tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180

Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à





HYPOTHERMIE



Le terme « hypo » veut dire : en dessous et « thermie »: température.

Maintenant que le mois de février est arrivé et que nous sommes vraiment dans le « pic » de l'hiver, il vaut mieux bien se préparer lors des sorties extérieures pour éviter l'hypothermie.

Le terme hypo veut dire : en dessous et thermie : température. L'hypothermie est une diminution de la température corporelle sous les normales. En fait, la température normale du corps se situe autour de 37° Celsius ou 98,6° Fahrenheit (par la bouche). On parle donc d'hypothermie lorsque la température descend sous les 35° C ou 95° F. Bien sûr, chaque personne est différente et certains individus ont une température un peu en dessous de 37° C. Par contre, on ne doit pas négliger une température anormalement basse, puisque lorsque le corps devient plus froid, tous les systèmes commencent à ralentir, au point de menacer la survie. Les nouveau-nés et les personnes âgées risquent davantage de faire de l'hypothermie.

CAUSES :

L'hypothermie survient généralement par temps froid. Elle peut survenir lorsqu'on n'est pas assez habillé, en restant dehors plus longtemps que prévu, en restant immobile, en tombant dans l'eau glacée ou en portant

des vêtements mouillés. L'absence de chauffage adéquat à l'intérieur peut aussi causer de l'hypothermie. Celle-ci peut aussi se présenter l'été lorsque des baigneurs restent trop longtemps dans l'eau glacée d'un lac, certains plans d'eau demeurant frais même l'été.

SYMPTÔMES :

L'hypothermie débute par des frissons, le corps essayant ainsi de se réchauffer. Par la suite, les frissons cessent parce que l'organisme essaie de conserver son énergie. C'est l'un des premiers signaux d'alerte. Au fur et à mesure que la température baisse, la personne se sent maladroite et désorientée. L'hypothermie peut aussi provoquer des signes de perte de mémoire, d'élocution, de somnolence, des battements cardiaques ralentis ou irréguliers ainsi qu'une respiration superficielle. La vitesse d'apparition des symptômes dépend de la température ambiante, du facteur éolien et de la protection du corps.

DIAGNOSTIC :

Pour diagnostiquer une hypothermie, l'évaluation des signes et symptômes ajoutée à une exposition au froid suffisent. Le médecin pourra faire des analyses de laboratoire pour évaluer le stade et prescrire le traitement approprié.

TRAITEMENT :

Le traitement de l'hypothermie se fera sous surveillance et doit être entrepris avec précaution, car l'organisme dans cet état est fragilisé. L'équipe de l'urgence réchauffera le patient avec des couvertures chauffantes, un soluté intraveineux et de l'oxygène. Le patient sera surveillé de très près pour détecter d'éventuels problèmes cardiaques et les médicaments appropriés seront administrés. L'une des complications de l'hypothermie est la fragilisation cardiaque qui peut se transformer en arythmie. Il faut donc effectuer une tentative de secourisme le plus calmement possible afin de prévenir tout mouvement brusque. Pour éviter d'aggraver l'état de la personne en hypothermie, il faut éviter de donner des boissons alcoolisées et de mettre du froid ou de la chaleur directement sur la peau. Il faut installer la personne hors de la zone de froid, lui apporter de la chaleur, couvrir les parties gelées avec des bandages propres et lui éviter tout choc ou blessure.

Pour terminer, le meilleur traitement demeure toujours la prévention : habillez-vous donc chaudement et couvrez les parties exposées pour mieux profiter de la saison froide.

Bon hiver!

RÉSUMÉ PUBLIC DU BUDGET 2016

MUNICIPALITÉ DE PALMAROLLE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

REVENUS

Taxes		1 281 126,00 \$		
Tenant lieu de taxes		22 500,00 \$		
Services rendus		17 580,00 \$		
Imposition de droits		36 000,00 \$		
Intérêts		16 030,00 \$		
Autres revenus		179 997,00 \$		
Transferts		108 091,00 \$		
		REVENUS TOTAUX :	1 661 324,00 \$	

DÉPENSES

Administration générale

	Conseil municipal	29 530,00 \$		
	Application de la loi	0,00 \$		
	Gestion financière et administrative	215 660,00 \$		
	Greffe	10 805,00 \$		
	Évaluation	46 188,00 \$		
	Autres	17 506,00 \$		
		Total administration générale	319 689,00 \$	

Sécurité publique

	Police	69 000,00 \$		
	Sécurité incendie	110 513,00 \$		
	Sécurité civile	0,00 \$		
	Sécurité autres	40 486,00 \$		
		Total sécurité publique	219 999,00 \$	

Transport routier

	Voirie municipale	193 939,00 \$		
	Enlèvement de la neige	107 230,00 \$		
	Éclairage des rues	11 250,00 \$		
	Circulation et stationnement	2 100,00 \$		
		Total transport routier	314 519,00 \$	

Hygiène du milieu

	Eau et égout	175 973,00 \$		
	Matières résiduelles	190 543,00 \$		
	Cours d'eau et plan gestion	4 816,00 \$		
	Protection de l'environnement	1 500,00 \$		
		Total hygiène du milieu	372 832,00 \$	

Santé et bien-être

	Logement social	2 940,00 \$		
	Autres	12 932,00 \$		
		Total santé et bien-être	15 872,00 \$	

Aménagement, urbanisme et développ.			
	Aménagement, urban. Et zonage	120 420,00 \$	
	Promotion et développement écono	12 528,00 \$	
	Rénovation urbaine	19 135,00 \$	
	Total aménag, urban et développ.		152 083,00 \$
Loisirs et culture			
	Frais d'administration	7 117,00 \$	
	Centre communautaire	26 894,00 \$	
	Aréna et patinoire	62 043,00 \$	
	Piscines, plages et port de plaisance	3 300,00 \$	
	Parc et terrain de jeux	38 452,00 \$	
	Autres objets	108 430,00 \$	
	Bibliothèque	17 448,00 \$	
	Total loisirs et culture		263 684,00 \$
Frais de financement			
	Dettes à long terme	43 115,00 \$	
	Autres	0,00 \$	
	Total frais de financement		43 115,00 \$
Remboursement en capital			
	Remb. Capital infrastructures	138 500,00 \$	
	Total remb. En capital		138 500,00 \$
		DÉPENSES TOTALES :	1 840 293,00 \$

INVESTISSEMENT			
	Administration générale	0,00 \$	
	Sécurité publique	34 000,00 \$	
	Transport routier	68 500,00 \$	
	Hygiène du milieu	270 000,00 \$	
	Aménagement, urbanisme et zonage	20 000,00 \$	
	Loisirs et culture	64 000,00 \$	
	Produit destiné à la revente	0,00 \$	
	Total section investissement		456 500,00 \$
		RESULTAT APRES INVESTISSEMENTS :	-635 469,00 \$

SOURCE DE FINANCEMENT			
	Excédent de fonctionnement fonds réservés	60 000,00 \$	
	Solde disponible règlement d'emprunt fermé	0,00 \$	
	Surplus accumulé non affecté	118 969,00 \$	
	Total source de financement		178 969,00 \$
EMPRUNT A LONG TERME ÉMIS			
		456 500,00 \$	
	Total emprunt à long terme		456 500,00 \$
TOTAL SOURCES DE FINANCEMENT			635 469,00 \$

ÉCART SUR BUDGET**0,00 \$****DÉTAIL SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

	Rémunération	Allocation dépenses	Total
Maire	4 163,00 \$	2 082,00 \$	6 245,00 \$
Conseillers	1 388,00 \$	694,00 \$	2 082,00 \$
Total rémunération des élus			8 327,00 \$

DÉTAIL DES TAUX DE TAXES

Taxe foncière générale	0,9119%	Total foncière générale	
Sécurité publique	0,2546%	1,2123%	
Camion incendie	0,0174%	par tranche de 100 \$ d'évaluation	
Camion citerne	0,0284%		
Taxe de secteur macadam Rg 4 et 5 Est et Ouest	100 \$ / unité		
Eau unité de logement	328,00 \$		
Vidange unité de logement	185,00 \$		

TAXATION 2016		Charge fiscale pour une valeur imposable de	
		100 000,00 \$	130 000,00 \$
Taxe foncière générale	0,9119%	911,90 \$	1 185,47 \$
Sécurité publique	0,2546%	254,62 \$	331,01 \$
Camion incendie 237	0,0174%	28,37 \$	36,88 \$
Camion citerne 269	0,0284%	17,44 \$	22,67 \$
Eau unité de logement	328,00 \$	185,00 \$	185,00 \$
Vidange unité de logement	185,00 \$	328,00 \$	328,00 \$
Total		1 725,33 \$	2 089,03 \$
<i>Augmentation par rapport à 2015</i>		<i>46,64 \$</i>	<i>60,63 \$</i>

TAXATION 2016		Charge fiscale pour une valeur imposable de	
		150 000,00 \$	200 000,00 \$
Taxe foncière générale	0,9119%	1 367,85 \$	1 823,80 \$
Sécurité publique	0,2546%	381,93 \$	509,25 \$
Camion incendie 237	0,0174%	42,55 \$	56,73 \$
Camion citerne 269	0,0284%	26,16 \$	34,88 \$
Eau unité de logement	328,00 \$	185,00 \$	185,00 \$
Vidange unité de logement	185,00 \$	328,00 \$	328,00 \$
Total		2 331,49 \$	2 937,66 \$
<i>Augmentation par rapport à 2015</i>		<i>69,95 \$</i>	<i>93,27 \$</i>

Communiqué**Les cendres ne vont pas directement dans les bacs à ordures!**

Palmarolle, 19 janvier 2016 – Nous désirons vous transmettre des informations importantes concernant la disposition des cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, comme l'indique le Règlement municipal n° 218, Article 11.

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs en plaçant vos cendres **dans des sacs poubelles fermés**, avant de les placer dans le bac à ordures sinon le bac ne sera pas ramassé. Ceci est dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs.

En effet, il est extrêmement désagréable et dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendres lorsque celle-ci est déversée librement dans le camion, et de surcroît, est très irritante pour les yeux. En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra aussi de vous assurer que les cendres sont bien éteintes et froides, et votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur, afin de prévenir les accidents de travail.

Nous vous rappelons aussi que, afin de respecter les normes de sécurité et le Règlement municipal n° 218, Article 8.8, les cendres

déposées dans les contenants en métal, comme les chaudières ou les seaux, avec ou sans couvercle, ne seront pas ramassés par les éboueurs puisque ceux-ci empêchent les cendres de refroidir adéquatement et présentent un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

Les bacs doivent également être complètement déneigés, autant les couvercles que les alentours des bacs, sinon ceux-ci ne seront pas ramassés!

De plus, un bac sans roues ou endommagé ne sera pas ramassé non plus!

Contactez-nous: journallepont@hotmail.com



Municipalité de Palmarolle

499, route 393, C.P. 309
 Palmarolle (Québec) J0Z 3C0
 Tél. : 819-787-2303 – Télécopie : 819-787-2412
 Courriel : palmarolle@mrcao.qc.ca
 Site internet : www.palmarolle.ao.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Familles de l'Abitibi-Témiscamingue, venez vivre votre guerre des tuques!

Palmarolle, 11 janvier 2016 – Pour une troisième année consécutive dans le cadre de la campagne Plaisir d'hiver de Kino-Québec, le *Centre intégré de santé et de services sociaux* (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec les regroupements locaux de partenaires en saines habitudes de vie et de la petite enfance, invite les familles à participer au « *Défi château de neige* » en allant jouer dehors et en construisant un château de neige.

Anciennement nommé Fort en famille, ce défi a été initié en 2008 par deux infirmiers de Matagami qui avaient à cœur de faire bouger les enfants par des activités extérieures réalisées en famille. Avec le temps, cette activité s'est développée en Abitibi-Ouest, en Abitibi-Témiscamingue et aujourd'hui un peu partout au Québec.

Le *Défi château de neige* se divise en 4 volets :



- Le volet familles invite les jeunes, les parents et leurs amis à se réunir et à construire leur fort à la maison;
- Les volets écoles et petite enfance visent à promouvoir le défi pour la construction d'un château de neige à même leur zone récréative respective;
- Le volet organismes, municipalités et communautés autochtones invite la population à se construire le plus beau, le plus haut, le plus gros château dans un lieu public.

Pour participer au concours, c'est simple! Il faut construire un château en respectant les quelques règles de sécurité dont les principales sont d'éviter les tunnels, les toits et les portes afin de diminuer le risque d'effondrement et de blessure. Ensuite, il faut s'inscrire selon le volet de son choix (familles, écoles, petite enfance, organismes, municipalités et communautés autochtones) sur le site <http://defichateaudeneige.com/abitibi/> en y déposant une photo.



Cercle de Fermières

Julie Leclerc, comité des communications

En ce mois de février, avec la fête de l'amour le 14, nous vous invitons à souligner celle-ci de façon simple en démontrant à ceux et celles que vous aimez combien ils sont appréciés.

Le local du Cercle de fermières sera ouvert tous les mardis du mois de février, de 12 h à 16 h. Apportez vos projets et venez nous voir!



Le mois dernier, nous avons couronné notre reine pour la fête des Rois qui était le 6 janvier et nous l'avons élue en suivant la tradition de la fève dans le biscuit. Voici donc une photo de notre jolie reine, madame Christine Belleau, et de notre présidente, Mélanie Pelletier, en pyjama parce que c'était le thème.

Nous sollicitons votre générosité. Le Cercle de fermières est à la recherche de tissu à donner pour confectionner des baluchons destinés aux enfants confiés à la DPJ. Le nombre de baluchons remis dépendra de la quantité de tissu amassé.

Anniversaires du mois

Hélène Williams : 1^{er}
Réjeanne Lemieux : 29

La prochaine réunion sera le 10 février, à 19 h 30

Nous aimerions vous voir porter du rouge pour souligner la Saint-Valentin.

Mousse au chocolat



INGRÉDIENTS

- 115 g (4 oz) de chocolat mi-sucré ou au lait, haché
- 45 ml (3 c. à soupe) de beurre non salé
- 2 jaunes d'oeufs
- 375 ml (1 1/2 tasse) de crème 35 %
- 15 ml (1 c. à soupe) de sucre
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) d'extrait de vanille
- Copeaux de chocolat noir ou blanc, pour décorer

PRÉPARATION

Dans la partie supérieure d'un bain-marie, fondre le chocolat avec le beurre en remuant. Retirer du feu. Ajouter les jaunes d'oeufs en remuant à l'aide d'un fouet jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Réfrigérer environ 20 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit tempéré.

Dans un bol, fouetter la crème, le sucre et la vanille au batteur électrique jusqu'à la formation de pics fermes.

À l'aide d'une spatule, incorporer délicatement la crème fouettée au mélange de chocolat en pliant.

Répartir dans des coupes. Garnir de copeaux de chocolat. Réfrigérer environ 2 heures.

Concours du mois :

Une mitaine de four et deux poignées
Une mousse au chocolat



Rencontre d'information/
Formation du comité
Jardin communautaire
« **LE RETOUR À LA TERRE** »
début ses activités

Afin de débiter les activités de jardinage au printemps prochain, un comité de gestion jardin sera formé afin d'élaborer les règlements, les contrats de location, assurer les inscriptions, etc. C'est pour cette raison que nous sollicitons des personnes désireuses d'offrir temps et expertise afin d'assurer la gestion et le bon fonctionnement du jardin.

Vous êtes donc invités à participer à cette rencontre qui aura lieu le mercredi 27 janvier, à 13 h 30, au local 13 du Centre de formation générale Le Retour (50, 1^{re} Avenue Est, La Sarre).

Pour les personnes qui souhaitent réserver leur parcelle pour la prochaine saison, vous aurez droit à un plant gratuit, une gracieuseté de Canadian Tire.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux gens qui auraient des équipements de jardinage (arrosoirs, râteaux, pelles, etc.) que vous pouvez en faire don en les apportant au Centre de formation générale Le Retour.

Pour de plus amples informations ou pour réservation, vous pouvez contacter Nathalie Pouliot au 819 333-5536, poste 31.



Ressource
pour personnes handicapées
Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec

Téléthon

Aura lieu
dimanche
31 janvier
2016,
16 h à 22 h

Vous pourrez aller porter votre don à la Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest, succursale de Palmarolle, ou nous téléphoner au 819 333-6064.

Vous avez toujours été si généreux! L'an dernier nous avons recueilli un montant de 4 124 \$ dont ont bénéficié les gens de la région.

On a hâte de vous voir cette année!

Merci d'avance pour votre générosité!

Montée Ados 2016



Le samedi 20 février prochain, de 9 h à 17 h, à la salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre, se tiendra la quatrième édition de la Montée Ados de l'Abitibi-Ouest. Le coût de la journée demeure à 10 \$ comprenant un excellent dîner et les collations.

Le thème, cette année : Cesse d'avoir peur ! Nous allons explorer les forces qui, en nous, peuvent combattre les peurs que la vie nous présente. Comme les autres années, une belle équipe attend les autres jeunes de 12 à 17 ans avec une foule d'activités plus vivantes les unes que les autres : théâtre, chants, jeux, rallye, témoignages... Le tout se termine avec la messe de 16 h animée par les jeunes et présidée par Mgr Gilles Lemay, qui sera présent toute la journée avec nous.

Si vous connaissez des jeunes de cet âge dans votre entourage, proposez-leur cette activité. Pour information et inscription, rejoignez Diane Paradis au 819 782-9243.

Saviez-vous que...



Une aide offerte 6 mois après le suicide

Un deuil par suicide est habituellement plus intense que lorsque le décès est dû à une mort naturelle ou accidentelle. Le deuil suite à un suicide est particulier du fait que c'est une mort qui ne s'inscrit pas dans le cycle normal de la vie.

Pour chaque suicide commis, au moins dix personnes sont endeuillées. On peut donc affirmer, qu'il y a une soixantaine de personnes qui sont affectées par le suicide d'un proche dans notre MRC. C'est donc une expérience de vie qui, par le partage et l'échange, permet d'appivoiser une réalité avec laquelle il faut apprendre à vivre.

Le programme de groupe de soutien est échelonné sur huit rencontres à raison d'une rencontre par semaine.

Si vous êtes endeuillé par suicide, n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous offrir des services à partir de vos besoins.

Pour plus d'information, vous pouvez me contacter, Jocelyne Gagnon, coordonnatrice du Centre de prévention suicide A-O au 819 339-3356. Je suis là pour répondre à vos questions et pour faire connaître nos services disponibles pour vous et vos proches, selon vos besoins.

Si vous avez besoin d'aide et de support, vous pouvez contacter le 1 866 277-3553 (service d'intervention 24/7).

Le Centre de prévention d'Abitibi-Ouest offre à partir de vos besoins une aide individuelle ou en groupe pour :

- Offrir un lieu propice dans un contexte de respect et non jugement;
- Briser l'isolement et échanger sur le vécu du deuil;
- Apprendre à découvrir des moyens de s'ajuster et de s'adapter à votre nouvelle situation;
- Découvrir de nouvelles ressources.



Au moment où j'écris ce texte, les fêtes viennent tout juste de passer. Qui dit temps des fêtes dit souvenirs et avec l'âge on est plus porté à dire : « Quand j'étais jeune... » C'est pourquoi je vous parle de ces deux petites chaudières.



Dans les années 50, pendant la période des fêtes, il était courant de voir la petite chaudière Tenderflake 5 lbs puisqu'elle contenait de la graisse pour faire les pâtisseries.

Également pendant cette période on se gâtait un peu plus et on achetait des bonbons mélangés dans des petites chaudières de 5 lbs Lowney's.

La particularité de ces deux petites chaudières est qu'elles furent nos premières boîtes à lunch lorsque nous allions à l'école du rang. Je suis sûr que je viens de mettre dans la tête de plusieurs personnes de beaux souvenirs.

Les jeunes d'aujourd'hui refuseraient de se rendre à l'école avec ce genre de boîtes, à moins qu'il y ait un WIFI dedans.



Cours privés
Musique pour toutes occasions
Service-conseil

Isabelle Fortin



819 797-4606

fortinviolon@hotmail.com



GARE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES!

Qu'est-ce qu'une espèce envahissante ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un animal, une plante ou un micro-organisme **introduit** dans un milieu où il n'est pas naturellement présent.

Ces espèces dites envahissantes détiennent un fort pouvoir de colonisation. Par leur importante capacité de reproduction et de dispersion, elles peuvent proliférer au détriment des espèces locales et des écosystèmes. Elles s'adaptent

rapidement au milieu où elles sont introduites et entrent en compétition avec les espèces indigènes et les mettent en danger.

Une espèce est considérée envahissante lorsque son introduction dans un nouveau milieu cause des dommages écologiques, économiques et sociaux.

Autant les milieux aquatiques que terrestres peuvent être touchés!

Quels sont leurs impacts ?

Sur la société :

- Rend impraticable certaines activités récréatives (pêche, navigation de plaisance, baignade etc.);
- certaines espèces amènent des maladies (ex. virus du Nil) ou sont dangereuses pour la santé (ex. la berce de Caucase qui produit des dermatites importantes au contact;

Le mode de vie rural risque d'être gravement altéré!

Sur l'économie locale :

- Le contrôle est très, très coûteux et l'éradication souvent impossible;
- Répercussions négatives pour l'industrie

forestière et agricole, sur les pourvoiries et le récréotourisme etc.;

- Dommages aux propriétés et infrastructures;
- Diminution de la valeur des propriétés;

Sur l'environnement :

- Appauvrissement de la biodiversité;
- Dégradation du milieu;
- Pertes des fonctions écosystémiques;
- Modification de la structure et de la composition des communautés;
- Contribuent à dégrader la beauté naturelle des plans d'eau et de l'environnement.

Les impacts sur l'environnement sont souvent importants et irréversibles !

Comment sont-elles introduites ?

- La **navigation de plaisance**, le transport d'une embarcation d'un lac à l'autre;
- Le rejet à l'eau d'**appâts vivants** ;
- Le **transport** : marchandises et importations (avion, train, camion, bateau) ou de loisir par les véhicules tout-terrain (VHR);
- L'aquariophilie et jardins d'eau (ex. relâche de poissons rouges, tortues, plantes d'aquariums etc.);
- Commerce direct: d'espèces **ornementales** ou **horticoles**.

En Abitibi-Témiscamingue, le transfert d'embarcations d'un plan d'eau à un autre est une source d'introduction et de propagation particulièrement préoccupante. Voir le prochain bulletin pour en connaître davantage sur les mesures de préventions et les techniques de nettoyage d'embarcations.

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Site internet : www.obvaj.org
Courriel : informations@obvaj.org



Myriophylle à épi



Espèce très envahissante :

Impacts socioéconomiques très importants. Un fragment peut produire un individu à part entière et envahir un lac en moins de 2 ans. Espèce présente au Québec et dans certains plans d'eau de l'Abitibi-Témiscamingue. Une fois introduite, il est impossible d'éradiquer cette espèce!



Référence :

Contrôle des espèces aquatiques envahissantes par des stations de lavage en Abitibi-Témiscamingue <http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/11/Rapport-Esp%C3%A8ces-Envahissantes-2013.pdf>
Les espèces exotiques envahissantes (MDELCC) <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/espec-es-exotiques-envahissantes/index.asp>

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2016

DU NOUVEAU SUR L'INFOROUTE

La section «[Matières résiduelles](#)» de l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest s'est refait une beauté ! Voici les thèmes que vous pouvez maintenant consulter au www.mrcao.qc.ca et un aperçu de ce qu'ils contiennent :



Compostage domestique et herbicyclage
Quoi mettre dans son composteur domestique?
Les avantages de l'herbicyclage et comment s'y prendre



Écocentre et CVMR
Qu'est-ce que le Centre de valorisation des matières résiduelles?
Les matières acceptées à l'Écocentre
Horaire et localisation



Matières recyclables
Liste des matières recyclables par catégorie
Quelques astuces



Produits électroniques
Liste des matières acceptées
Où les acheminer?



Déchets ultimes
Que sont-ils?
Conseils pour diminuer votre quantité de déchets



Matériaux de construction,
rénovation et démolition

**Matériaux de construction,
rénovation et démolition**
Où les apporter?
Comment préparer son chargement



Plan de gestion des
matières résiduelles

**Plan de gestion des matières
résiduelles (PGMR)**
PGMR 2004
Révision du PGMR



Résidus domestiques
dangereux

**Résidus domestiques dangereux
(RDD)**
Reconnaître les RDD
Où les apporter?



Autres informations

Autres informations
Chroniques vertes
Documents de référence
Questions

RAPPEL CONCERNANT LE BAC VERT

Le bac vert ne peut être apporté à l'écocentre.

Il doit suivre la voie d'élimination prévue à cet effet, c'est-à-dire la collecte porte-à-porte.



Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



L'importance d'une simple brimballe

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la pêche blanche se pratique souvent à l'aide de brimballes traditionnelles.

Ce type d'engin fonctionne à merveille!

Lors de la fabrication de ces dernières, le pêcheur devra prévoir quelques petits détails pour donner à ces lignes maison leur plein potentiel.

Premièrement,

vos cannes à pêche doivent être très sensibles. Si on prend les fameuses brimballes à bascule par exemple, le concepteur aura à trouver le point d'équilibre afin de permettre à cette dernière de descendre facilement sans que le poisson se doute de quoi que ce soit. Il est même possible d'installer un monofilament ou une broche sur le dessus de la

brimballe afin d'y fixer un plomb facilitant le balancement de l'engin selon le vent et le poids de votre montage sous l'eau.

En second lieu,

vos brimballes devront être munies d'un moulinet. La raison en est fort simple. Si jamais un poisson trop fringant descendait votre ligne complètement à la fin de sa course, le moulinet pourra donc se dérouler. Ceci évitera au pêcheur de manquer sa touche, car le poisson aura vite compris ce qui se passe au-dessus de sa tête en sentant une grande résistance. Le moulinet vous donnera aussi plus de précision dans l'ajustement de votre présentation au-dessus du fond.

Enfin il facilitera le rangement des lignes à la fin de la journée.

Il existe aussi des moyens de rendre les brim-

balles encore plus efficaces. L'ajout d'une plaque de plastique mince que l'on découpera dans des deux litres de liqueurs ou dans un gallon de javel donnera du mouvement à votre ligne. Une fois le fils passé dans deux trous percés dans la plaque de plastique, vous pourrez ainsi la glisser à une hauteur où le vent pourra la faire travailler. Le léger mouvement produit par le vent retardera la glace de prendre dans votre trou tout en donnant une action au mené.

Je vous dirais qu'il y a autant de modèles de brimballes qu'il y a de pêcheurs, l'important c'est d'avoir des engins sensibles et libres de mouvements pour un poisson trop fougueux.

À ce moment le pêcheur augmentera grandement son efficacité à prendre des dorés sur la glace.

Bonne pêche à tous!



Roxanne Laprise, coordonnatrice 819 787-2284
lesloisirsdepalmarolle.e-monsite.com

Les Loisirs
de Palmarolle Inc.

Toute l'équipe des Loisirs vous souhaite une année 2016 tout en action et en bonne compagnie à l'aube de cette nouvelle année !

Jeannot Goulet, président, Guy Fortin, vice-président, Cristine Cloutier, trésorière, Josianne Auger, secrétaire, Allan Fortier, représentant de la Municipalité, Julien Aubin, administrateur, Jacques Bouffard, administrateur, Isabelle Leclerc, administratrice et Roxanne Laprise, coordonnatrice des Loisirs.

Défi 5/30

L'équipe des Loisirs organisera encore cette année des activités dans le cadre du Défi 5/30. Surveillez le calendrier, qui arrivera sous peu, de ces occasions de bouger en famille!!!

Tournoi Bantam

RAPPEL : Le tournoi Bantam battra son plein du 4 au 7 février prochain. Les Loisirs vous rappellent que le Studio Desjardins sera fermé pour la période du 2 au 10 février inclusivement pour la préparation et la durée de l'évènement. Merci de votre fidélité et de votre compréhension!

Vin et Fromage

Le Vin et Fromage est de retour également cette année et aura lieu le 23 avril 2016. Dany Pouliot assurera encore une agréable fin de soirée! Surveillez bientôt la date de sortie des billets!!!

Piste de ski de fond

L'hiver est bel et bien arrivé!!! Youppi ! La piste de ski de fond est prête grâce à nos formidables équipes de bénévoles et les sentiers du domaine Paradis vous attendent également! Il est temps de mettre le nez dehors pour profiter de cette saison qui se fera courte cette année!

Badminton

Le badminton est commencé les mardi et jeudi, de 19 h 30 à 21 h 30, au gymnase du pavillon de Palmarolle, au coût de 2 \$ / adultes et de 1 \$ / enfants et étudiants. On vous y attend!



Eugène Perron

Quelle belle aventure pour Eugène Perron, jeune ado de Palmarolle!

Il y a environ un mois, Eugène, jeune gymnaste, était invité dans sa discipline à Sainte-Julie pour une compétition provinciale. Ses parents ont vite fait les valises et sont sautés dans l'auto, avec le jeune athlète, pour participer à cet événement important où se rencontrent les meilleurs gymnastes de la province pour déterminer ceux qui, éventuellement, pourraient accéder aux compétitions nationales.

Claudie Morin et Mario Perron ont accompagné leur fils, Eugène, âgé de 12 ans. Il devait compétitionner contre d'autres jeunes venus de toutes les régions de la province, dans la catégorie novice. Tous les concurrents, les moniteurs, les parents étaient présents sur les lieux.

Quand est venu le temps de présenter les candidats dans la classe novice, on se rendit compte de l'erreur : il n'y avait qu'un seul candidat présent, soit Eugène Perron, de Palmarolle, Abitibi... Avait-on négligé d'inviter les candidats des autres régions? Ces derniers, malgré l'invitation, ne s'étaient pas rendus? Peu importe! Quelle déception pour Eugène et pour ses parents. Avait-on fait ce voyage pour rien?

Les organisateurs devant ce fait ont donc décidé de donner la chance à Eugène de prouver ses capacités et ses talents. On lui offrit donc de s'inscrire à l'épreuve dans la catégorie sénior, avec des jeunes de 15 et 16 ans. Il ne pouvait pas remporter de médaille, croyait-on, car il ne pouvait quand même, comme novice, égaler les compétences des autres de plus de quatre ans d'âge et d'entraînement.

Ça promet!



Notre jeune garçon accepta donc cette proposition. Comme on dit dans le langage populaire « Pourquoi pas? Tant qu'à être là, vaut mieux faire ça que rien. » Puis le départ fut donné... Le représentant de la Montérégie, un grand gars, puis celui de Québec, un autre au corps d'athlète, puis celui du Centre-du-Québec, etc. etc. Chacun devait s'exécuter, à tour de rôle, au sol, aux barres parallèles, à la barre fixe, au cheval sautoir, sur le trampoline, etc. Bien sûr, les applaudissements et les encouragements accompagnaient chaque performance.

Puis dans la dernière ronde apparut aux divers appareils ce « ti-cul » de six pouces plus petit que les autres. Ce petit paquet de muscles qui venait du nord, une région éloignée, de classe novice. On pouvait déjà considérer que la compétition avait pris fin, car tous ces « grands juniors » avaient fini leur tour.

Humblement, Eugène se présenta au premier appareil, les spectateurs sortirent de leur flegme en voyant ce dernier concurrent faire aussi bien que les précédents. Au deuxième appareil, l'exploit se renouvela, il obtint plus de points que les autres. Et il en fut ainsi pour chacune des épreuves. Et ce fut à la barre fixe que l'assistance se rendit à l'évidence qu'il avait battu sur toute la ligne tous les autres et qu'il se méritait la médaille d'or de la compétition. C'est donc lui, le « ti-boutte » qui venait du « boutte de la province » qui remportait la coupe au grand ahurissement de la foule, sous le regard de fierté de ses parents.



André Chrétien

Il n'y a pas qu'au hockey où l'on peut développer ses talents d'athlète, comme plusieurs le croient. S'il est une discipline qui exige de la force et de la souplesse, qui permet d'exprimer sa détermination et son endurance, c'est bien en athlétisme; on en a la preuve avec ce jeune citoyen de chez nous! Et je répète ici le titre de cet article : Ça promet!

Eugène, nous te félicitons et nous continuerons à suivre avec intérêt tes progrès... jusqu'aux jeux olympiques de 2024! **C'est à cela que tu rêves!**

Renseignements supplémentaires

Entraîneur : Jeffrey Plourde

Athlète : Eugène Perron, 12 ans

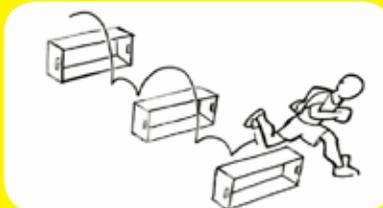
Début de l'entraînement : 5 ans

Médailles obtenues au régional : 16

Entraînement :

- 6 heures /semaine, de 6 h à 8 h;
- 8 heures l'an prochain;
- xx heures au niveau provincial;
- Programme sport-études au secondaire;
- Nombre indéterminé d'heures d'entraînement chez lui.

CHALLENGE DAGENAIS



est à la recherche de personnes dynamiques voulant s'impliquer dans l'organisation d'une course à obstacles qui aura lieu en juin prochain à Palmarolle. Si vous voulez faire partie de cette équipe énergique, contactez madame Louisa Gobeil au 819-787-3339

VOTRE CAISSE VOUS INFORME



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES



Carte Juste pour étudiants - Accès au dossier de crédit

Vous êtes étudiant ? Optez pour la carte de crédit sans frais JUSTE POUR ÉTUDIANTS. Une carte à votre image qui vous offre des avantages uniques, notamment la possibilité de personnaliser votre visuel de carte avec une image téléchargée à partir de vos photos, une assurance pour vos appareils mobiles et c'est nouveau, un accès gratuit en ligne à votre dossier de crédit !

De plus, si vous êtes membre Desjardins, vous obtenez une remise annuelle de 25 \$ pour la gestion responsable de votre compte.

Tous les détails ici même à la caisse et à desjardins.com/justepouretudiants



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES



Assurance vie 50 +

Vous avez entre 50 et 75 ans ? Ne léguez pas un fardeau financier à vos proches. Grâce à l'Assurance vie 50 +, laissez-leur plutôt des économies à l'abri de l'impôt pour réaliser vos dernières volontés sans difficultés financières et sans miner le patrimoine familial.

L'Assurance vie 50 + : une protection abordable pour ceux que vous aimez.

Pour plus de détails visitez Desjardins.com/assurancevie50+

REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie.

Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller.

Date limite pour votre cotisation 2015 : 29 février 2016

Dépôt direct -Un raccourci payant

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus. Voyez un conseiller et inscrivez-vous au **dépôt direct**.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons ensemble